

Vernon

Le Démocrate Vernonnais du 28 août 2025

580 mots

Violences sexuelles sur les mineurs

L'association Les Enfants de Tamar renforce ses actions dans le milieu scolaire

Alors qu'une de nouvelle affaire de violences sexuelles sur mineurs a éclaté cet été, l'association vernonnaise Les Enfants de Tamar veut renforcer ses actions pour protéger les plus jeunes. Pourtant, elle constate un blocage dans le milieu scolaire.

Depuis sa création en 2018, l'association d'aide aux victimes de violences sexuelles, Les Enfants de Tamar, a bien grandi. Forte de son expérience sur le terrain, elle a obtenu une subvention ainsi que des agréments de l'Agence régionale de santé (ARS) lui permettant d'intervenir dans les établissements scolaires notamment dans les écoles pour des actions de formation et de sensibilisation.

En parallèle, la présidente, Claire-Aurélié Véraquin planche sur la création d'une maison d'accueil des victimes à Vernon depuis plusieurs années. Un projet soutenu par la Caisse primaire d'assurance maladie qui devrait se concrétiser dans quelques semaines. **"Il y a de bonnes nouvelles pour l'association ! Beaucoup de choses avancent. Nous avons aussi été accueillis par le commissariat de Vernon ce qui nous aidera pour accompagner les victimes"**, se félicite la présidente.

L'association a donc toutes les clés en main pour agir et protéger les plus jeunes : la confiance des institutions, sept ans d'expérience sur le terrain et une enveloppe de l'ARS pour continuer de former les enseignants et intervenir dans le milieu scolaire.

On nous empêche d'intervenir dans les écoles primaires.

**Claire-Aurélié Véraquin,
présidente des Enfants de Tamar**

Malgré cela, plusieurs obstacles semblent se dresser sur sa route. **"Nous avons déjà déployé plusieurs actions dans le second degré (collège et lycée) mais on nous empêche d'intervenir**

dans les écoles primaires alors que nous avons pourtant des agréments. Ce refus est incompréhensible d'autant qu'on nous sollicite pour intervenir", indique Claire-Aurélié Véraquin. Elle soutient que son association est soutenue par les acteurs institutionnels et que les interventions se font toujours en concertation avec les équipes éducatives. Par ailleurs, l'association suit une méthodologie rigoureuse adaptée au public scolaire, dans le cadre de l'expérimentation du programme Evars (lire ci-dessous).

"Ni rares, ni anecdotiques"

Par ailleurs, elle déplore **"une absence de dialogue transparent avec les services départementaux de l'Éducation nationale pour débloquer la situation."**

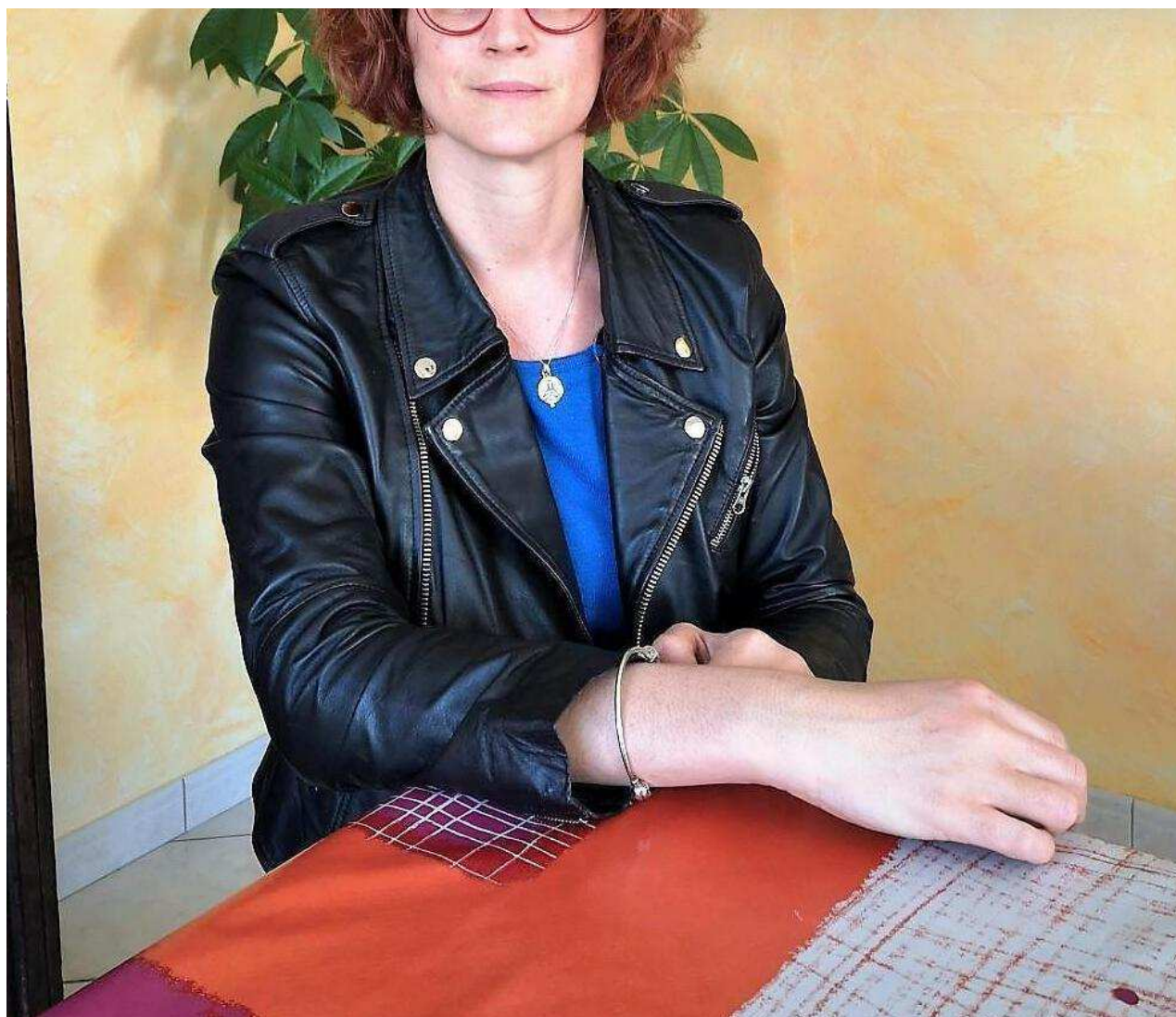
Pourtant, l'association n'aurait vraisemblablement pas pu avoir de subvention de l'ARS pour intervenir dans les établissements scolaires sans l'accord des services de l'Éducation nationale. Alors, qu'est-ce qui bloque ? Elle assure que des besoins existent pourtant.

"Si les services ne souhaitent pas travailler avec nous, très bien, mais quelles autres actions seront mises en place pour lutter contre le fléau des violences sexuelles sur les mineurs ?", interroge la présidente.

Cet été encore, une Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelle) sa été accusée de viols et d'agressions sexuelles sur neuf enfants dans l'Hérault. **"Cette affaire nous rappelle que les violences sexuelles faites aux enfants ne sont ni rares, ni anecdotiques, d'où l'intérêt de faire de la prévention notamment auprès des plus jeunes enfants. Il ne s'agit pas de faire de l'éducation sexuelle dès la maternelle mais de leur apprendre ce qu'est le consentement, ce que ne doit pas faire un adulte sur eux"**, explique Claire-Aurélié Veraquin, elle-même victime lorsqu'elle était enfant. Pour elle, il est temps de passer à l'action et de mener une vraie politique de prévention pour éviter ce genre de drame.

Arielle Bossuyt





Claire-Aurélie Véraquin, présidente de l'association Les Enfants de Tamar, alerte sur la nécessité de la prévention contre les violences sexuelles dans le milieu scolaire. Archives